

Commission de l'Intérieur - 20 juin 18

Question de M. André Frédéric au vice- premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des Bâtiments, sur "les effectifs de la police fédérale" (n° 25616)

André Frédéric (PS): Selon une note confidentielle "enjeux stratégiques 2017-2021 pour la police judiciaire fédérale", les patrons des 14 PJF se seraient plaint d'une bureaucratie mécaniste incompatible avec le fonctionnement d'une police judiciaire spécialisée.

Dans les offices centraux dédiés à la lutte contre la criminalité, 214 personnes sont en poste, au lieu des 292 prévues. L'Office central de lutte contre la délinquance économique et financière organisée (OCDEF0) compte 16 enquêteurs au lieu de 54. L'Office central pour la répression de la corruption en est à 42 unités au lieu de 66. Le service trafic d'œuvres d'art a été démantelé malgré l'avis contraire d'INTERPOL. La redistribution des enquêteurs spécialisés dans les unités déconcentrées de la police fédérale ressemble à une régionalisation de la police.

Quel avenir envisagez-vous pour la police fédérale des services centraux ? Quel avenir envisagez-vous pour le pilier judiciaire? Les polices locales obtiendront-elles plus d'appui de la police intégrée ? Quels engagements sont-ils prévus prochainement?

Jan Jambon, ministre : Une évaluation du fonctionnement de la police fédérale est en cours, par le Conseil fédéral de police. Elle sera comparée avec les recommandations de la commission Attentats. Il est trop tôt pour émettre un avis.

Je vous enverrai le tableau des engagements qui seront pris dans les mois à venir au sein des services centraux. Ce tableau mentionne les places ouvertes pour les directions centrales du pilier judiciaire pour le deuxième cycle de mobilité 2018. Il y a 69 emplois ouverts.

Ce n'est pas le seul moyen de renforcer nos services centraux. Ces places devront être occupées rapidement par les bonnes personnes. Une étude sur les processus de ressources humaines de la police fédérale a identifié plusieurs améliorations. Avec les services concernés, nous planchons sur un plan d'action.

Le manque de personnel ne vient pas d'un problème budgétaire, c'est le service de recrutement qui doit être plus performant. Nous y travaillons.

André Frédéric (PS): Vous êtes conscient des manquements de vos services. Ce manque de personnel entraîne le manque d'échange des informations et du retard.

Il nous faudra des *deadlines* concernant l'évaluation en cours et la comparaison avec les recommandations de la commission d'enquête. J'y serai attentif.

L'incident est clos.